

Le 21 juillet 2015

## Une première convention collective pour les membres de l'unité Pro Ex

Le samedi 20 juin dernier, à 6 h, le Syndicat a remis à Pro Ex le préavis de 72 heures de son intention d'exercer son droit de grève le mardi 23 juin. Le lundi 22 juin, vers midi, Pro Ex a communiqué avec le Syndicat pour lui demander de reprendre les négociations. En début de soirée, les parties se sont entendues sur un projet de convention collective.

Par la suite, le Syndicat a mené des votes de ratification dans les six sections locales concernées : Breton, Port Hawkesbury, Annapolis Valley, Campbellton, Edmundston et St. Stephen.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'annoncer que les membres ont voté à l'unanimité en faveur de la ratification de leur première convention collective avec Pro Ex.

Voici les points saillants de cette première convention collective :

- Versement d'une somme forfaitaire de 1 000 \$ et d'un salaire rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2015;
- Augmentations de salaire d'une moyenne de 21 % pendant la durée de la convention collective; ces hausses bonifient de plus de 35 % le salaire des travailleuses et travailleurs les moins bien rémunérés;
- Amélioration des avantages, notamment : reconnaissance syndicale; reconnaissance du service continu pour

les conducteurs et conductrices des SUF; vacances; congés de maladie, création d'un fonds d'éducation; indemnité de chaussures à embout d'acier et indemnité d'uniforme;

- Dispositions habituelles contenues dans les conventions collectives du STTP (droits accordés aux déléguées et délégués syndicaux, droits syndicaux, procédure de règlement de griefs et d'arbitrage et sécurité d'emploi).

Le Syndicat tient à féliciter la consoeur Toni MacAfee et le frère Jim Gallant de la région de l'Atlantique pour tout le travail accompli au sein du comité de négociation. De plus, le Syndicat tient à remercier les membres de l'unité Pro Ex, qui lui ont accordé un solide mandat de grève, grâce auquel il est finalement parvenu à une convention collective. Il tient aussi à remercier tous les membres du STTP pour l'appui qu'ils lui ont témoigné au cours de ces négociations.

Solidarité,



Aaron Spires  
Permanent syndical national  
Syndicalisation

2015-2019 / Bulletin n° 018  
/bk sepb225 /cd scfp 1979

